



***EUROCUP 29er***  
***YACHT CLUB DE CAVALAIRE***  
***Du 22 au 25 Avril 2011***

**AVIS DE COURSE**

**Autorités organisatrices**

Le Yacht Club de Cavalaire, affilié à la Fédération Française de Voile, associé à l'Association de Classe 29er organise l'Eurocup, étape française du 22 au 25 Avril 2011.

**I- REGLES**

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009-2012.
- 1.2 Les prescriptions de la FF Voile.
- 1.3 Les règles de classe.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**II- PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'organisation. La régate est classée en catégorie « C » du code de publicité.

**III- ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION.**

- 3.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe 29er.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscriptions requis à :

**Mme ALINE OLIVON**  
**Rue du Docteur PARDIGON**  
**83 240 CAVALAIRE**

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagné d'une autorisation parentale pour les mineurs,
  - être à jour de leur cotisation de classe nationale pour les français, et internationale pour tous les concurrents,
  - leur autorisation de port de publicité si nécessaire.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### **IV- DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants, cachet de la poste faisant foi.

- ◆ 130€ jusqu'au 2- 3 Avril 2011
- ◆ 150€ à compter du 4 Avril 2011

**Toute inscription non accompagnée d'un chèque ne sera pas prise en compte sauf pour les équipages étrangers : ils devront envoyer leur inscription préalablement et acquitter sur place la somme de 130€.**

#### **V- FORMAT DE L'EPREUVE**

En fonction du nombre de bateaux inscrits, il pourra être mis en place une phase de poule de qualification et une phase finale (rond or et argent). Dans le cas d'une phase poule, 4 courses validées sont nécessaires pour un passage en phase finale. Les poules de qualification seront approximativement d'un nombre égal de bateaux. Lors de la poule finale, la flotte OR sera égale à la moitié de la flotte totale (arrondie au chiffre supérieur si flotte totale est impaire).

#### **VI- PROGRAMME**

Samedi 16 AVRIL 2011		Accueil des bateaux possible sur le site
Vendredi 22 avril 2011	09h00 à 14h00	Jauge et inscriptions Clôture des inscriptions
	14h30	1er signal d'avertissement
Samedi 23 avril 2011	11h00	1er signal d'avertissement
Dimanche 24 avril 2011	11h00	1er signal d'avertissement
	soirée	Repas des coureurs
Lundi 25 avril 2011	10h00	1er signal d'avertissement

#### **VII- JAUGE**

Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de classe. Des contrôles de jauge pourront être effectués en cours d'épreuve, à terre comme sur l'eau.

#### **VIII- INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront disponibles au secrétariat de l'épreuve jusqu'à l'heure de clôture de la confirmation d'inscription (art.6 avis de course).

#### **IX- PARCOURS**

Les parcours seront de type banane.

#### **X- SYSTEME DE PENALITE**

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## **XI- CLASSEMENT**

**11.1.** Le nombre de courses validées nécessaires pour valider l'épreuve est fixé à 4.

**11.2.** Le système de classement utilisé est le système de points à minima, (RCV A4.1)

## **XII- COMMUNICATION RADIO OU TELEPHONE**

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **XIII- PRIX**

Une remise des prix aura lieu dès que possible le dernier jour de l'épreuve.

Seront récompensés :

**Les trois premiers équipages Masculins**

**Les trois premiers équipages Féminins**

## **XIV- BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**

Les entraîneurs ou accompagnateurs possédant un bateau, devront retourner avant le 20 mars, la fiche d'inscription jointe, dûment remplie, ainsi que les justificatifs demandés, afin d'obtenir une place **gratuite** au port. Après cette date, les places seront à la charge des retardataires.

## **XV- DECHARGE DE RESPONSABILITE**

En s'inscrivant à cette épreuve, les concurrents reconnaissent qu'ils participent à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'Autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

## **XVI- ASSURANCES**

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 million d'Euros. (Les concurrents licenciés FF Voile disposent de fait de cette couverture).

Les accompagnateurs et entraîneurs devront également être assurés au minimum dans les mêmes conditions.

## **XVII- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Yacht Club de Cavalaire** : Téléphone/fax : 04 94 64 16 58

Courriel : [yccav@club-internet.fr](mailto:yccav@club-internet.fr)

Site internet : [www.yacht-club-cavalaire.com](http://www.yacht-club-cavalaire.com)

Pour l'hébergement, prendre contact avec :

**Office du Tourisme - Maison de la Mer** : tél : 04 94 64 01 92 10

Courriel : [contact@cavalaire-sur-mer.com](mailto:contact@cavalaire-sur-mer.com)

Site internet : [www.cavalaire-sur-mer.com](http://www.cavalaire-sur-mer.com)

**Les camping-cars sont interdits de stationnement en ville, sur la plage et sur le parking aux abords du club...**

Camping de la Baie 04 94 64 08 15    Camping Cros du Mouton 04 94 64 10 87